



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 50 – 18 février 2022

Faits saillants

- Suppression de la plupart des mesures sanitaires contre la Covid-19
- Réduction de -14 % du déficit public en 2021, à 12,2 Mds CHF (1,7% du PIB), retour à l'équilibre espéré en 2023.

Covid-19

Situation sanitaire en Suisse et au Liechtenstein, le 18 février à 13h :

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/02	Var. vs 11/02
EUR/CHF	1,0468	-0,9%
USD/CHF	0,9206	-0,77%
SMI	12 100.17	-1,1%
Taux 10a	0,25	-6pb

Evolution de l'épidémie du 10/02 au 17/02	Vaccination au 18/02 (part de la population suisse totale)
➤ Moyenne des nouveaux cas sur 7 jours : 210,6 cas / 100 000 habitants ➤ Le nombre d'hospitalisations sur 7 jours a baissé de -17%.	➤ Primo-vaccination : 70,1% ➤ Deux doses : 68,8% ➤ Dose de rappel : 41,2%

Source : Office fédéral de la santé publique

Mesures sanitaires : Le Conseil fédéral a annoncé la levée de la majorité des mesures de lutte contre le Covid-19 à compter du 17 février. Cette décision, qui bénéficiait du soutien unanime des cantons, a été saluée par l'ensemble des acteurs économiques. Désormais, les mesures suivantes ne sont ainsi plus en vigueur : (i) port du masque obligatoire dans les magasins, restaurants et dans les établissements et manifestations accessibles au public ; (ii) port du masque obligatoire au travail ; (iii) recommandation de télétravail ; (iv) présentation du certificat COVID (règles dites des 3G, 2G et 2G+) dans les établissements recevant du public ; (v) obligation d'obtenir une autorisation pour les grandes manifestations ; (vi) restrictions relatives aux rencontres privées ; et (vii) restrictions de capacité dans les commerces de détail et les remontées mécaniques. L'isolement des personnes testées positives tout comme le port du masque dans les transports publics et les établissements de santé restent obligatoires jusqu'au 31 mars. Si la situation le permet, ces mesures seront supprimées plus tôt.

Conditions d'entrée en Suisse : Depuis le 17 février, l'entrée sur le territoire suisse n'est plus soumise à aucune condition spécifiquement liée à la crise du Covid-19 (présentation d'un certificat de vaccination/guérison, test négatif, formulaire d'entrée).

Mesures de soutien économique : Les aides financières pour les entreprises en difficulté (cas de rigueur) ont également été levées ce 17 février, hormis pour le secteur de l'événementiel, qui pourra continuer à en bénéficier jusqu'au 30 juin 2022. Cette décision devrait permettre une réduction des dépenses de plusieurs centaines de millions de francs par rapport aux montants budgétés.

Economie

Immigration : En 2021, le Secrétariat d'Etat aux migrations a enregistré près de 15 000 demandes d'asile, soit 35% de plus qu'en 2020, retrouvant leur niveau de 2019. Cette hausse s'explique essentiellement par l'allègement des restrictions de déplacement dans le contexte de la crise sanitaire. La plupart des demandeurs d'asile sont issus d'Afghanistan, de Turquie, d'Erythrée, de Syrie et d'Algérie.

Inflation : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) a crû de +5,7 % en 2021.

Sécurité sociale : En 2020, les prestations sociales ont atteint 206 Mds CHF (29 % du PIB), dépassant de 20 Mds CHF le montant de 2019, correspondant à une hausse de +11 % en termes réels. Ces chiffres reflètent l'accroissement des prestations chômage (+14 Mds CHF) et, dans une moindre mesure, des prestations vieillesse (+2,7 Mds CHF), maladie et soins de santé (+2,5 Mds CHF).

Finances publiques : En 2021, le déficit public de la Confédération s'est élevé à 12,2 Mds CHF (1,7 % du PIB), soit le double du déficit anticipé. Ce creusement s'explique par le coût des mesures liées à la pandémie de Covid-19, qui ont représenté 14 Mds CHF. Pour 2022, le Conseil fédéral anticipe un déficit de 2,3 Mds CHF avant une normalisation budgétaire et un solde équilibré à horizon 2023.

Conditions-cadres : Le Conseil fédéral a précisé cette semaine ses axes de travail pour renforcer les conditions-cadres à long-terme de l'économie. Il s'agit en particulier (i) de trouver les moyens garantissant l'accès au marché intérieur européen ; (ii) développer le potentiel de la main-d'œuvre et la qualification du personnel ; (iii) mettre en œuvre la réforme de l'imposition des multinationales de l'OCDE et du G20 ; (iv) faciliter l'entrepreneuriat et l'innovation (recherche, start-ups, e-administration) ; (v) accroître la dynamique concurrentielle sur le marché suisse ; et (vi) contribuer à la décarbonation de l'économie.

Relations UE-Suisse : Le conseiller fédéral en charge de l'économie, de la formation et de la recherche Guy Parmelin a participé le 15 février à la réunion informelle des ministres européens du travail consacrée à la politique du marché du travail européen, et en particulier à l'impact des transitions numérique et climatique sur le marché du travail. Depuis le début de la Présidence française de l'Union européenne, la Suisse a été conviée à la très large majorité des réunions ministérielles informelles.

Politique régionale : Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a évalué les résultats du programme pluriannuel « nouvelle politique régionale » (NPR) mis en place entre 2016 et 2023. Il estime que cette politique a contribué de façon significative au développement des régions, en renforçant leur compétitivité et leur capacité d'innovation, tout en améliorant la cohésion entre les zones rurales et les villes. Entre 2016 et 2020, plus de 1 600 projets ont été soutenus par la Confédération, pour un montant global de 391 Mds CHF.

Secteur financier

Fintechs : La Suisse et Singapour co-organiseront la première édition du *Point Zero Forum*, conférence internationale portant sur les technologies financières (fintech), prévue à Zurich du 21 au 23 juin 2022. Réunissant des spécialistes des technologies, des acteurs privés et publics de la sphère économique et financière, cette conférence vise à renforcer la création et l'utilisation d'innovations technologiques sur le plan international tout en valorisant l'expertise et les complémentarités entre les deux places financières.

Secteurs non financiers

Energie : Le Conseil fédéral a annoncé cette semaine de nouvelles initiatives pour accroître la sécurité d'approvisionnement, parmi lesquelles la construction d'une réserve hydroélectrique d'ici l'hiver 2022/2023. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) devra par ailleurs établir les cahiers de charge pour construire et exploiter des centrales électriques climatiquement neutres qui seront exploitées en cas de pénurie.

Spatial : Le Conseil fédéral a décidé d'actualiser la politique spatiale suisse de 2008, considérant l'importance croissante de l'espace pour l'économie, la société et la politique de sécurité, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. La stratégie doit renforcer l'attractivité de la Suisse sur ce secteur de pointe, alors que le Conseil fédéral ambitionne d'associer le pays au programme européen « Copernicus », créé en 1998 par l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne. La participation de la Suisse au programme européen d'observation de la Terre lui permettrait notamment d'accéder aux géoinformations sur le long terme et de renforcer sa compétitivité dans le domaine des technologies satellitaires. Pour rappel, la Suisse participe d'ores et déjà au programme spatial de l'UE à travers les projets Galileo et EGNOS.

Secteur maritime : Le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour concevoir une stratégie maritime globale d'ici à l'automne 2022. La stratégie doit fournir une vue d'ensemble des intérêts économiques et scientifiques de la Suisse dans le domaine maritime en établissant plusieurs lignes directrices et objectifs à moyen-long terme. Parmi ces objectifs figure la révision de la loi sur la navigation maritime sous pavillon suisse, que le Conseil fédéral estime en partie obsolète, alors que le pays est confronté à une concurrence internationale accrue. L'assouplissement des conditions d'enregistrement et l'instauration d'un régime d'imposition plus attractif devraient permettre d'améliorer la compétitivité de la Suisse dans ce secteur tout en établissant des conditions réglementaires plus sûres et plus fiables.

Secteur secondaire : Selon l'OFS, sur l'ensemble de l'année 2021, la production du secteur secondaire a augmenté de 7,9% et son chiffre d'affaires s'est accru de 8,9%. Il a ainsi plus que compensé les pertes enregistrées pendant la première année de la pandémie (-2,8% pour la production et -4,7% pour les chiffres d'affaires).

Agenda parlementaire

Votations populaires : A l'issue de la journée de votation du 13 février, trois des quatre sujets soumis à votation ont vu la ligne défendue par le Conseil fédéral et le Parlement rejetée par les électeurs : les votants se sont prononcés à 56,6% en faveur de l'initiative "enfants et jeunes sans publicité pour le tabac", à 54,6% contre l'aide aux médias, à 79,1% contre la suppression de l'expérimentation animale et à 62,7% contre l'abolition du droit de timbre dont le projet avait été pourtant activement porté par le conseiller fédéral aux finances Ueli Maurer au nom de l'attractivité économique du pays.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay